

Les écrans géants pendant le Mondial, un casse-tête pour les communes

COUPE DU MONDE Les coûts sécuritaires découragent les pouvoirs locaux

► La Ville de Bruxelles et Liège n'autoriseront pas la diffusion des matchs de la Coupe du monde sur écran géant sur l'espace public.
► A l'inverse, d'autres communes comme Mons, Saint-Josse ou Charleroi ont décidé de marquer le coup.

Il fait beau, il fait chaud. On se croirait presque au mois de juin. Année paire oblige, il rime avec compétition sportive internationale. Les Diables rouges étant qualifiés pour la Coupe du monde en Russie, les communes s'organisent pour que les victoires éventuelles puissent être célébrées dignement. Car si la majorité des Belges suivront la compétition depuis leur canapé, une partie de la population préférera vibrer en équipe, devant un écran géant.

A ceux qui trépignent déjà d'impatience, attention : toutes les communes ne seront pas logées à la même enseigne. En la matière, chacune s'organise comme elle l'entend. Lundi, *Le Soir* annonçait que la Ville de Bruxelles avait décidé d'interdire les écrans géants dans l'espace public durant le Mondial. « Cela nécessiterait de mobiliser énormément de policiers, explique-t-on au cabinet du bourgmestre Philippe Close (PS). On est une ville multiculturelle composée de 184 nationalités diffé-

rentes. On préfère que les forces de l'ordre se concentrent sur leur travail. »

Reviennent en mémoire les images des émeutes à la Bourse, après l'obtention d'un ticket pour la Russie par l'équipe du Maroc. C'était en novembre dernier. Personne n'en parle mais tout le monde y pense.

Pas de règle unique

A Uccle, pas de football en plein air non plus. A nouveau, l'aspect sécuritaire joue : « Je préfère mettre la police aux écoles, aux carrefours et auprès des commerçants, explique Boris Dillies (MR), le bourgmestre. J'aime la fête mais aussi l'ordre. Ce type d'événement a un coût et comporte des nuisances. Il faut aussi rappeler que les circonstances ont changé depuis la dernière Coupe du monde.

On était avant les attentats et on ne peut pas dire aujourd'hui que tout danger est écarté. »

Rassurez-vous, il y aura quand même des écrans géants dans la Région bruxelloise. Un village festif sera par exemple créé à Saint-Josse sur la place Rogier, située au bout de la rue Neuve. « A partir du football, on veut recréer de la convivialité, explique le bourgmestre Emir Kir (PS). L'idée est d'en profiter pour rapprocher les différentes communautés. Tout s'était très bien déroulé, il y a deux ans. Nous faisons confiance à la police et aux gens. L'idée est d'être positif sans être imprudent. Installer un lieu de fête, c'est la meilleure manière d'éviter les débordements. »

Saint-Josse sera la seule commune de la Région où tous les matchs seront re-

transmis. A Jette, Auderghem, Boitsfort et Molenbeek, on verra uniquement les performances des Diables.

En Wallonie, il n'y a pas de règle générale non plus. Certaines communes ont d'ores et déjà prévu d'installer un écran géant. A Mons, l'association des commerçants a travaillé étroitement avec les autorités locales pour diffuser les matchs des Diables sur la Grand-Place. A Charleroi, à La Louvière et à Mouscron, les désirs des supporters d'Eden Hazard ou de Vincent Kompany seront également comblés. En revanche, à Liège, le bourgmestre Willy Demeyer (PS) explique qu'a priori, il n'y aura pas d'écran sur l'espace public. La raison ? « Cela coûte cher, et cela pose des questions sur la sécurité. On ne sait jamais sur quel match on va tomber et certains sont potentiellement à risques. » Mais le maire analysera les initiatives privées (l'une d'elles pourrait venir du Standard).

Un écran... seulement si les Diables gagnent

A Gand, aucune diffusion ne sera tolérée non plus... à moins que la Belgique arrive à se qualifier pour la petite ou la grande finale (les 14 et 15 juillet) ! Dans ce cas-là uniquement, une demande d'événement sur le domaine public pourra être introduite. Suspense, donc.

Sans préjuger des résultats des Diables rouges, certaines communes n'y voient pas encore clair sur leur organisation. A Woluwe-Saint-Pierre, le bourgmestre Benoît Cereche (CDH) a très envie d'offrir des soirées inoubliables à ses habitants. Sauf qu'il fait

partie de la zone de police actuellement dirigée par Vincent De Wolf (MR), son collègue d'Etterbeek. Le message de ce dernier est clair : la commune qui veut organiser paie tout.

Or, assurer la sécurité lors de chaque match coûte de l'argent. Beaucoup d'argent. Sans compter les droits à reverser à la RTBF (lire ci-contre). « Je trouve que l'argument sécuritaire ne doit pas s'imposer au point de s'interdire d'organiser des événements festifs aussi importants que la Coupe du monde, grogne Cereche. S'il y a bien une chose qui rassemble les différentes couches sociales, les francophones et les néerlandophones, c'est bien un match des Diables rouges. » Le bourgmestre n'a pas dit son dernier mot et se laisse encore quinze jours pour faire ses calculs et convaincre ses collègues des communes voisines de soutenir sa démarche.

Les Namurois ne sont pas encore sûrs non plus d'avoir un écran géant. Des négociations sont en cours et leur issue est imprévisible : « Une association des commerçants a lancé l'idée, mais dans les dernières réunions, il s'est avéré que le projet était compliqué à cause de son coût. Il faut installer des toilettes, rétribuer la RTBF, prévoir des frais de gardiennage... Ils ont donc renoncé au projet à deux mois de l'événement », explique-t-on à la commune.

Pour les déçus, il reste d'autres options : cafés, jardins privés et, évidemment, la bonne vieille télé. ■

ANN-CHARLOTTE BERSIPONT
MAXIME BIERMÉ

BRUXELLES SANS ÉCRAN

« Cela coûte trop cher ! »

L'échevin des sports à la Ville de Bruxelles, Alain Courtois (MR), assume son choix d'avoir interdit les écrans

géants en extérieur pendant la Coupe du monde. « On avait tenté l'expérience au stade Roi Baudoin en 2014 car il n'y a pas d'autres lieux possibles sachant qu'on ne sait jamais combien de personnes vont venir. L'organisation de l'événement nous avait coûté 145.000 euros et avait finalement

attiré peu de Bruxellois. Je crois qu'il n'y a pas de demande spécifique de la part de notre population. Cela coûte cher en termes d'infrastructure et rapporte peu en termes de retombées économiques. La FIFA veut des gradins qu'il faut laisser installés pendant quinze jours. La RTBF demande aussi que l'on

paie des droits de retransmission qui sont très chers. Et on n'a pas parlé du prix de la sécurité ! Les attaques terroristes ont obligé Bruxelles à être plus attentive que par-tout ailleurs. En 2014, j'avais dit à mes équipes : "Une fois mais pas deux !" » Alain Courtois laisse quand même une (petite) porte

ouverte : « Si la Belgique arrive en finale, on pourra peut-être imaginer quelque chose au Stade. » Aux Diables de faire le travail !

M.BMÉ

LES RÈGLES

Gratuit pour les cafés

La RTBF a acheté (à un prix inconnu mais élevé) les droits pour la Coupe du monde 2018 à la Fifa. Elle peut autoriser la retransmission des matchs sur des écrans géants, mais elle doit respecter les règles édictées

par la Fifa.

En 2014, quatre cas de figure avaient été identifiés et répétés en 2016.

1. Les cafés, restaurants et tous les autres établissements de ce type peuvent diffuser gratuitement les rencontres sur écran géant ou grand écran installé à l'intérieur d'un café.

2. Gratuité pour écran géant ou grand écran dans le cadre d'un événement existant, récurrent, planifié de longue date et qui se serait tenu même sans grand écran. On pense aux festivals, kermesses, braderies, fancy-fairs, manifestations folkloriques annuelles...

3. Dans le cadre d'un événe-

ment public développé spécialement autour de la Coupe du monde et accueillant moins de 300 personnes, un forfait minimum de 150 euros est réclamé, par jour et par écran géant.

4. Pour les événements publics développés spécialement autour de la Coupe du monde et accueillant plus de

300 personnes, le forfait va de 1 euro à 1,5 euro (selon que l'entrée est payante ou pas) par jour et par personne, avec une dégressivité en fonction de la durée de l'événement.

À noter que la RTBF n'autorise pas la présence de plus d'un écran géant par commune.

M.BMÉ